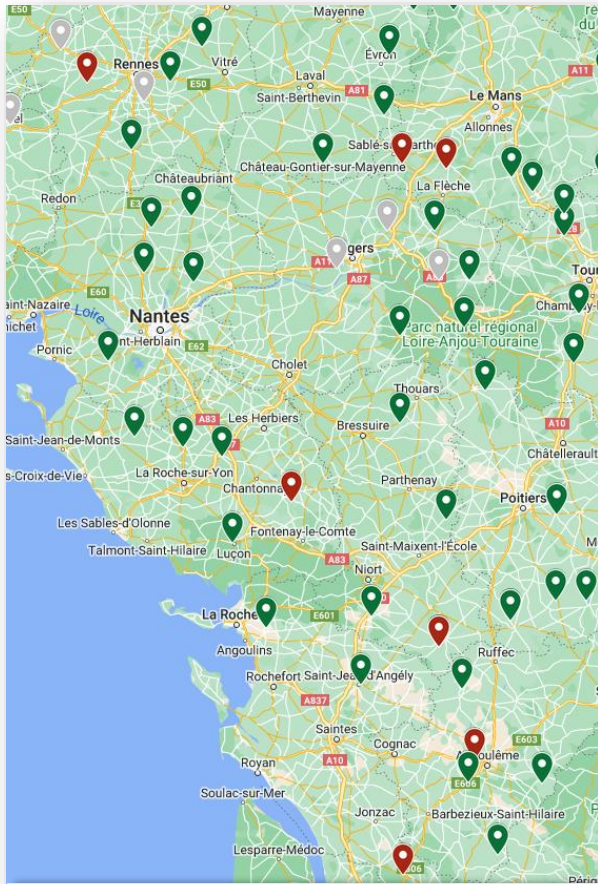


ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

24 Février 2023

LE RÉSEAU RÉGIONAL 2023



41 parcelles de BTH sur 9 départements

A RETENIR

« Cette campagne ressemble fortement à la précédente, au moins en ce qui concerne le désherbage : **l'automne est fort, en progression même (73% au niveau France), et plutôt réussi.**

Néanmoins, les dicots restent dans la partie, avec un **trio de tête véroniques** (22% des parcelles), **séneçon** (17%), et **gaillet** (15%). La présence de carottes, éthuse, anthrisque illustre bien le **manque d'efficacité des produits utilisés à l'automne sur les ombellifères**

A noter la **présence déjà significatives de chardons (!)**, ainsi que des **1ères levées de renouées** dans une des parcelles du réseau. »

J. Loche RTM PdL - PC

Quelles pratiques de désherbage ?

83%

des parcelles du réseau régional ont été désherbées à l'automne



■ Parcelles désherbées à l'automne ■ Parcelles non désherbées à l'automne

Les chiffres France

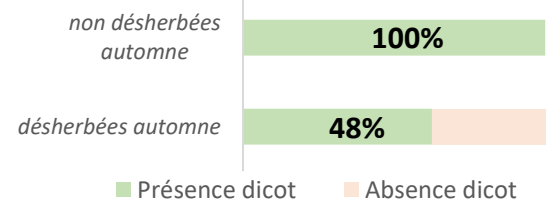
6,7Mi Ha de céréales

4,7Mi Ha de BTH

73% des parcelles désherbées à l'automne

Quelle présence de dicots dans les parcelles ?

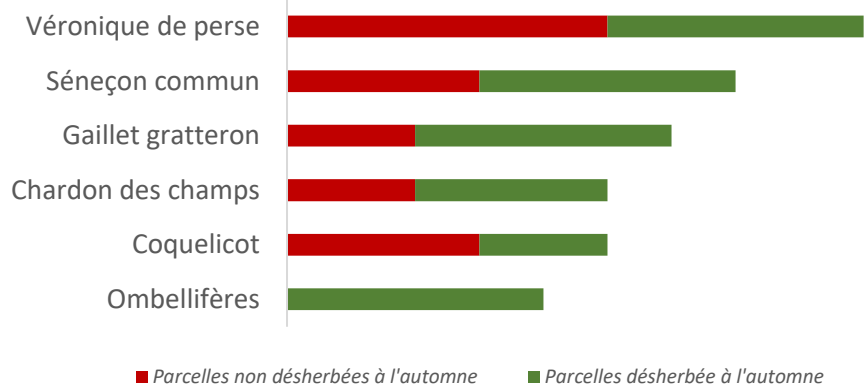
Dans **54%** des parcelles, des dicots ont été observés



■ Présence dicot ■ Absence dicot

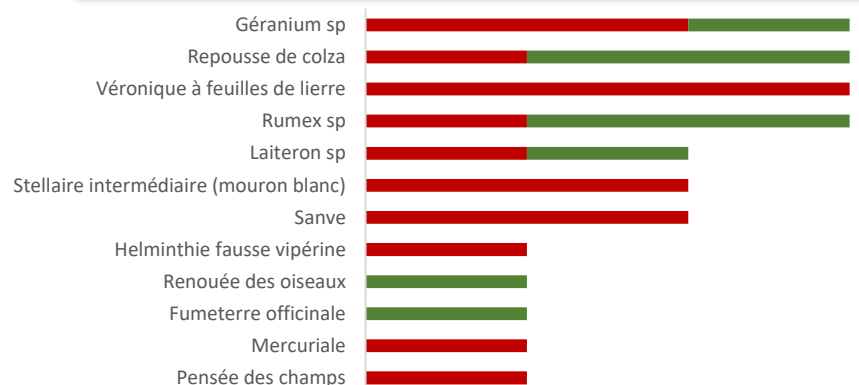
Quelle flore déjà présente ?

Le « 6 majeur »



■ Parcelles non désherbées à l'automne ■ Parcelles désherbées à l'automne



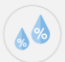
L'ensemble de la flore relevée



ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

24 Février 2023

CONDITIONS D'APPLICATION DES HERBICIDES (SOURCE ARVALIS)

	Au moment du traitement			Jours avant et après le trait. (entre J-2 et J+3)				Après le trait.	
				T° moy.	T° mini < -2°C	Amplitude thermique > 15°C (+ T min < 0°C)	Déficit hydrique	Pluie	
	Stade des adventices <3fe. pl. dév.								
Herbicides racinaires	< 19 km/h	> 0°C < 25°C	> 60%		> 0°C	Sélectivité	Sélectivité	Efficacité	Efficacité Sel ⁽¹⁾
Herbicides foliaires de contact		> 5°C < 25°C		> 5°C	Sélectivité	Sélectivité	Efficacité	Si > 1 à 6 heures ⁽²⁾	
Hormones		> 10 à 12 < 25°C		> 10°C	Eff/Sel	Sélectivité	Efficacité	Si > 1 à 6 heures ⁽²⁾	
Autres herb. foliaires systémiques		> 5 à 7 < 25°C		> 5°C	Eff/Sel	Sélectivité	Efficacité	Si > 1 à 6 heures ⁽²⁾	

Sél : Sélectivité
Eff : Efficacité

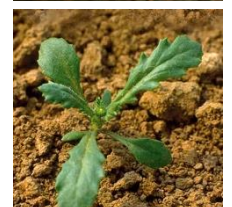
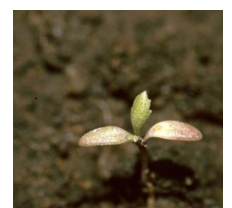
¹Risque de mauvaise sélectivité en sols filtrants et fortes précipitations

²Délai à la pluie variable selon les produits et leur formation

 Pas d'effets  Effets moyennement défavorables
 Effets défavorables  Effets favorables

BOTA'CLUB : SÉNEÇON COMMUN

Famille	Astéracées											
Type	<input checked="" type="radio"/> Annuelle	<input type="radio"/> Bisannuelle	<input type="radio"/> Pluriannuelle	<input type="radio"/> Vivace								
Période de germination	<input checked="" type="radio"/> J	<input type="radio"/> F	<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> A	<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> A	<input type="radio"/> S	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> D
Résistance en FR	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non										
Nuisibilité	<input checked="" type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Toxicité	<input type="radio"/> Forte	<input checked="" type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Confusion	Chrysanthème des moissons, ...											



ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

ALLIE® STAR SX® ET PRESITE® SX®

Mélange possible avec herbicides
(nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

➤ Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



Polyvalents : homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?

Apiacées

Ammi élevée
Anthriscu commun
Carotte sauvage
Ethuse cigüe

Presite® SX® Allié Star® SX®

Ammi élevée	Très sensible	Très sensible
Anthriscu commun	Très sensible	Très sensible
Carotte sauvage	Très sensible	Très sensible
Ethuse cigüe	Moyennement sensible	Moyennement sensible

Brassicacées

Sanve
Arabette de Thalius
Sanve

Presite® SX® Allié Star® SX®

Sanve	Très sensible	Très sensible
Arabette de Thalius	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Sanve	Très sensible	Très sensible

Polygonacées

Rumex à feuille obtuses
Rumex crépu
Renouée persicaire
Renouée des oiseaux
Renouée liseron

Rumex à feuille obtuses	Très sensible	Très sensible
Rumex crépu	Très sensible	Très sensible
Renouée persicaire	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Renouée des oiseaux	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Renouée liseron	Très sensible	Très sensible

Plantaginacées

Véronique de Perse
Véronique feuille de lierre

Véronique de Perse	Très sensible	Très sensible
Véronique feuille de lierre	Moyennement sensible	Non sensible

Astéracées

Chardon des champs
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher
Laiteron rude
Séneçon vulgaire

Chardon des champs	Très sensible	Très sensible
Laiteron des champs	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Laiteron maraîcher	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Laiteron rude	Moyennement sensible	Moyennement sensible
Séneçon vulgaire	Très sensible	Très sensible

Rubiacées

Gaillet

Gaillet	Non sensible	Non sensible
+ complément anti-gaillet (ex : réf. Z 0,5l/ha)	Très sensible	Très sensible

Très sensible: >95% ■ Moyennement sensible: 70-85% ■
Sensible: 85-95% ■ Non Sensible: <70% ■

Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

* Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

Allié® Star SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2090057. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Presite® SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Presite et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

POINTER® ULTRA SX® ET ALLIÉ® DUO SX®

Mélange possible avec herbicides
(nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

➤ Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



Polyvalents : homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?

Apiacées

Ammi élevéé
Anthriscu commun
Carotte sauvage
Ethuse cigüe

Allié® Duo SX®	Pointer® Ultra SX®
■	■
■	■
■	■
■	■

Brassicacées

Sanve
Arabette de Thalius
Sanve

Allié® Duo SX®	Pointer® Ultra SX®
■	■
■	■
■	■

Polygonacées

Rumex à feuille obtuses
Rumex crépu
Renouée persicaire
Renouée des oiseaux
Renouée liseron

Allié® Duo SX®	Pointer® Ultra SX®
■	■
■	■
■	■
■	■
■	■

Plantaginacées

Véronique de Perse
Véronique feuille de lierre

Allié® Duo SX®	Pointer® Ultra SX®
■	■
■	■

Astéracées

Chardon des champs
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher
Laiteron rude
Séneçon vulgaire

Allié® Duo SX®	Pointer® Ultra SX®
■	■
■	■
■	■
■	■
■	■

Rubiacées

Gaillet
+ complément anti-gaillet
(ex : réf. M 0,5l/ha)

Allié® Duo SX®	Pointer® Ultra SX®
■	■
■	■

Très sensible: >95% ■ Moyennement sensible: 70-85% ■
Sensible: 85-95% ■ Non Sensible: <70% ■

Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

* Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

Pointer® Ultra SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 143 g/kg (14,3 % p/p) de tribénuron-méthyle et 143 g/kg (14,3 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2090054. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Pointer et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Allié® Duo SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

BIPLAY® SX® ET PRAGMA® SX®

Mélange possible avec herbicides
(nous consulter)



Efficaces sur un large spectre de dicotylédones

➤ Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



Polyvalents : homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

QUELLE EFFICACITÉ SUR LA FLORE OBSERVÉE ?

Apiacées

Ammi élevée
Anthriscu commun
Carotte sauvage
Ethuse cigüe

Pragma® SX® Biplay® SX®

Ammi élevée	Très sensible	Très sensible
Anthriscu commun	Très sensible	Très sensible
Carotte sauvage	Très sensible	Très sensible
Ethuse cigüe	Sensible	Sensible

Plantaginacées

Véronique de Perse
Véronique feuille de lierre

Véronique de Perse	Très sensible	Très sensible
Véronique feuille de lierre	Sensible	Moyennement sensible

Astéracées

Chardon des champs
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher
Laiteron rude
Séneçon vulgaire

Chardon des champs	Très sensible	Très sensible
Laiteron des champs	Sensible	Sensible
Laiteron maraîcher	Sensible	Sensible
Laiteron rude	Sensible	Sensible
Séneçon vulgaire	Très sensible	Très sensible

Brassicacées

Sanve
Arabette de Thalius
Sanve

Pragma® SX® Biplay® SX®

Sanve	Très sensible	Très sensible
Arabette de Thalius	Très sensible	Très sensible
Sanve	Très sensible	Très sensible

Polygonacées

Rumex à feuille obtuses
Rumex crépu
Renouée persicaire
Renouée des oiseaux
Renouée liseron

Rumex à feuille obtuses	Très sensible	Très sensible
Rumex crépu	Très sensible	Très sensible
Renouée persicaire	Sensible	Sensible
Renouée des oiseaux	Sensible	Sensible
Renouée liseron	Très sensible	Très sensible

Rubiacées

Gaillet
+ complément anti-gaillet
(ex : réf. M 0,5l/ha)

Gaillet	Moyennement sensible	Moyennement sensible
+ complément anti-gaillet (ex : réf. M 0,5l/ha)	Très sensible	Très sensible

Très sensible: >95% ■ Moyennement sensible: 70-85% ■
Sensible: 85-95% ■ Non Sensible: <70% ■

Spectre d'efficacité des produits à dose homologuée

* Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.

** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS



Biplay® SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2090057. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Biplay et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

ATTENTION

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pragma® SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Pragma et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ObsHerb #1 – Régions Pays de Loire - Poitou-Charentes

Février 2023

CONCERT® SX® : LE PARTENAIRE DES AG DE SORTIE D'HIVER



Efficace sur un large spectre de dicotylédones

➤ Véroniques, coquelicots, pensées,, géranium, stellaire, anthémis, matricaire...



Polyvalent : homologué sur blé, orge, seigle d'hiver, triticale, épeautre



Souple d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%

Mélange possible avec herbicides (nous consulter)

LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

	Concert® SX® 150g	Réf A 0,9L	Concert® SX® 100g + Réf A 0,9L
Matricaire sp.*	Green	Green	Green
Fumeterre	Green	Red	Green
Gaillet	Green	Red	Green
Véronique de P.	Green	Red	Green
Véronique FDL	Green	Red	Green
Séneçon*	Green	Green	Green
Coquelicot*	Green	Yellow	Green
Pensée	Green	Red	Green
Géranium	Green	Red	Green
Chardon des champs	Green	Red	Green
Jonc des crapauds	Yellow	Red	Yellow
Stellaire*	Green	Green	Green

■ Moyennement sensible: 70-85%
■ Non Sensible: < 70%
■ Très sensible: > 95%
■ Sensible: 85-95%

* Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC, B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.
 ** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

©FMC Corporation – Février 2023

Concert® SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 400 g/kg (40 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 40 g/kg (4 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2100016. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Concert et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION
 H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.